

# Le p'tit journal n°29

## Compte-rendu des réunions du conseil municipal des 4 juillet et 18 octobre 2006

### Salle informatique.

Le conseil municipal décide de mettre à disposition du SIRS la salle de classe vacante, afin d'y développer l'usage informatique par les élèves (CM2 en priorité).

### Remplacement de l'agent communal.

Des candidatures, suite à l'arrêt maladie de l'agent communal, ont été présentées pour un remplacement en CDD à 20 heures par semaine.

### Voie ferrée.

La transformation de l'ancienne voie ferrée de Coudun à Roye, reprise par le Conseil Général de l'Oise dans le cadre de la « voie verte », peut être réalisée selon une fourchette de travaux allant de 345 000 à 505 000 € ht.

Le conseil municipal trouve le projet intéressant, mais d'un coût trop élevé et refuse celui-ci.

### Rapport d'activité.

Ceux du Pays des Sources et du Sivom de Margny sur Matz sont disponibles et consultables en mairie.

### Plan Local d'Urbanisme.

Le bureau d'études Urba Services a été choisi pour réaliser ce document.

### Redevance d'occupation.

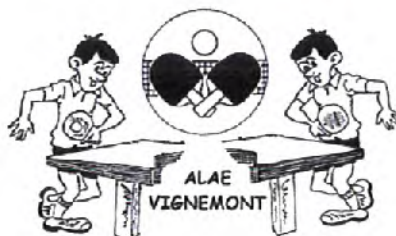
1102€ seront demandés à France Telecom pour l'occupation du domaine public pour les années 2004, 2005 et 2006.

### Délibération pour le renforcement électrique de la rue des Vignes et le choix du maître d'œuvre.

N'ayant plus la puissance nécessaire pour fournir une alimentation suffisante aux demandeurs dans cette partie du village, la décision d'étudier l'implantation d'un nouveau transformateur a été prise. Pour cela, une consultation pour le choix du maître d'œuvre est lancée.

### Boues d'Achères.

Soucieux de la qualité de notre sous-sol et de la protection des nappes phréatiques, le conseil municipal apporte son soutien à la communauté de communes en s'opposant à l'épandage de ces boues sur les terres isariennes.



☛ Le 4<sup>ème</sup> tournoi populaire de ping pong a eu lieu le dimanche 17 septembre 2006

Ils étaient une quarantaine ce dimanche, les jeunes comme les moins jeunes, à venir taper dans la balle pour tenter de décrocher le challenge Marcel Bertin. Mais pour la deuxième année consécutive, le Challenge a été remporté par Clément BERTRAND.

lors gare à ceux qui voudraient détronner l'indétrônable, car, s'il venait à gagner de nouveau l'an prochain, il remporterait définitivement le Challenge.



#### ☛ Championnats par équipes (1<sup>ème</sup> phase)

♦ Petite modification par rapport au précédent bulletin: l'équipe senior évoluant en D4, qui avait terminée deuxième de sa poule la saison dernière, est finalement montée en D3 pour la saison 2006/2007 et change ainsi son objectif qui n'est plus la montée, mais le maintien.

♦ Cette année, compte tenu du nombre assez important de joueurs licenciés, une nouvelle équipe senior à 4 joueurs a été créée. Ainsi, le club compte désormais 3 équipes seniors: deux équipes de 6 joueurs évoluant respectivement en D2 et D3 et une de 4 joueurs évoluant en D5. Mais il y a également 3 équipes jeunes engagées en championnats par équipes: les minimes et les cadets évoluent en D2 et les juniors en D1.

♦ D'autre part, la saisie des résultats pour les 2 équipes seniors à 6 joueurs change légèrement. Le principe reste le même, la différence se situe au niveau des scores qui ne font plus un total de 20 (exemple : 11/9, etc...) mais un total de 60, voir moins en cas d'équipe incomplète.

#### ☛ Critériums fédéraux:

Lors du premier tour Christophe HELIN et Benjamin BOCQUET terminent 5<sup>ème</sup> de D1 dans la catégorie – de 15 ans et – de 18 ans respectivement. Quant à Laure GREUGNY, elle était absente lors de cette journée.

### ENTRAINEMENT

Pour les jeunes, des séances d'entraînement sont mises en place, à la salle communale, les mercredis de 14h à 15h15 pour les nouveaux arrivants et de 15h15 à 17h ainsi que les vendredis de 19h à 20h pour les jeunes initiés à la compétition.

Pour les adultes, rendez-vous les vendredis de 20h à 22h.

***Le samedi 9 décembre, vous êtes conviés à venir rejoindre les associations de Vignemont à la salle des fêtes afin de participer au téléthon.***